





Terme de Référence :

Recrutement de fournisseurs pour l'exécution des travaux d'aménagement.

1.	Co	Contexte	2
2.	Ol	Dbjectif	2
3.	М	Méthodologie ou processus de recrutement	2
	3.1.	. Visite des lieux	2
	3.2.	. soumission des offres	2
	3.3.	. dossier d'appel d'offre	2
	3.4.	. depot de dossier	3
	3.5.	. profil recherche pour le (les) fournisseur (s)	3
4.	ré	ésultats attendus	4
5.	su	uivi des travaux	4
6.	ér	numération des travaux	4
7.	sp	pécificités techniques	4
	7.1.	. pose de ceramique	4
	7.2.	. application de peinture	4
	7.3.	. portes en fer forger	5
	7.4.	. rehabilitation de toiture	5
8.	dι	luree des travaux	5
9.	Sc	ommaire des travaux	5
	9.1.	. INSTALLATION DE CHANTIER	5
	9.2.	. Approvisionnement	5
10).	supervision	5







1. CONTEXTE

CESAL est une ONG espagnole de coopération au développement, présente dans 11 pays en Afrique, Amérique Latine, Afrique et Europe de l'Est avec des projets dans les secteurs : Education, Santé, Logement, Assainissement, Développement Productif et culturel, Sécurité Alimentaire et Agriculture, renforcement de la Société Civile, Protection de l'Environnement, etc. CESAL est présente en Haïti depuis l'année 2007, elle est à but non lucratif dont sa mission est de fournir une aide humanitaire aux populations affectées par les conflits ou les catastrophes naturelles en répondant à leurs besoins vitaux ainsi que en les appuyant pour le développement de leurs communautés. Nous travaillons avec les populations vulnérables afin de renforcer leur résilience, depuis plus de 30 ans.

CESAL Haïti, dans le cadre de ses interventions par le biais du projet « Renforcer les compétences, la participation et l'employabilité de la jeunesse haïtienne à travers un tissu de coopération binationale (Haïti-Rep. Dominicaine) », communément appelé « Jèn nan Fwontyè », financé par l'Union Européenne et Manos unidas au niveau des communes de Thiotte et d'Anse-A-Pitres, a envisagé d'aménager certains espaces à caractère culturel et/ ou Educatif.

Ainsi, dans le but d'atteindre ce résultat, l'Organisation CESAL, recherche un ou plusieurs fournisseurs compétents, sérieux et professionnels pour l'exécution de certains travaux d'aménagement au niveau de deux (2) Centres Culturels.

Du coup, CESAL invite les intéressés de soumettre leur dossier (offres techniques, offres financières et tous les autres documents demandés et jugés nécessaires) afin de procéder à l'analyse des dossiers pour choisir un ou plusieurs fournisseurs.

La date limite pour le dépôt de dossiers est 27 août 2023

OBJECTIF

Réaliser des travaux d'aménagement dans une courte durée au sein de ces centres pour un meilleur fonctionnement.

3. METHODOLOGIE OU PROCESSUS DE RECRUTEMENT

3.1. VISITE DES LIEUX

Les intéressés doivent visiter le lieu de réalisation des travaux avant de soumettre leurs offres.

3.2. SOUMISSION DES OFFRES

Le dossier d'appel d'offre est composé d'une offre technique et d'une offre financière.

3.3. DOSSIER D'APPEL D'OFFRE







Seuls, ceux participant à la visite du (des) site (s) d'intervention, peuvent soumettre un dossier d'appel d'offre.

L'Offre ou la proposition technique doit contenir :

- a) La méthodologie de mise en œuvre des travaux.
- b) Un chronogramme d'exécution des travaux.
- c) Le CV de l'intéressé ou de la personne responsable dans le cas d'une société (Compagnie) avec mandat autorisant la responsabilité.
- d) Une copie de la carte d'identification valide de l'intéressé ou du représentant de la société.
- e) Une copie de la patente de la société, dans le cas d'une société.

L'Offre ou la proposition financière :

Pour la présentation de l'offre financière, un cadre de devis sera partagé aux participants de la visite des sites.

Ce cadre de devis sera remis à la date fixée avec tous les proforma nécessaires pour l'analyse des dossiers.

3.4. DEPOT DE DOSSIER

Trois (3) jours après la visite du (des) site(s), tous les intéressés doivent être en mesure de déposer leur dossier de candidature.

Date de publication: 11 août 2023

Date de la visite du site : 22 août 2023 10h au Centre Culturel de Banane.

Date de fermeture de l'offre : 27 août 2023

Lieux de dépôt des dossiers :

- 1- Bureau CESAL d'Anse-A-Pitres
- 2- Bureau CESAL de Thiotte
- 3- Bureau CESAL de Jacmel

Les dossiers peuvent être déposés en dur ou par courriel.

Adresses mails:

sidoine.delva@cesal.org; Carlota.mato@cesal.org; pouchon.stsauveur@cesal.org.

3.5. PROFIL RECHERCHE POUR LE (LES) FOURNISSEUR (S)

- Connaissances et expériences techniques solides dans des travaux de construction et de Réhabilitation;
- Posséder une expérience confirmée avec d'autres organisations Internationales serait un atout ;
- Avoir des expériences confirmées dans la conduite de travaux similaire.
- Bonnes connaissances et expérience préalable dans la zone d'intervention du projet;
- Bonne capacité de communication orale en créole et français ;
- Bonne capacité de rédaction en français







- Être flexible, ouvert et capable de travailler dans des zones à accès difficile ;
- Être sérieux, réaliste, dynamique

4. RESULTATS ATTENDUS

Le contractant ou fournisseur retenu doit bien mener les travaux afin d'atteindre l'objectif visé qui se résume comme suit : Rénovation dans une courte durée les locaux des centres Culturels Banane et Bony pour les rendre plus attrayants aux activités des bénéficiaires.

5. SUIVI DES TRAVAUX

Pour le suivi d'avancement des travaux, un mécanisme sera mis en place pour le faciliter. Des fiches de suivi préparées par l'équipe de CESAL seront utilisées à cet effet.

Les décaissements prévus dans le contrat de service seront effectués après le rapport favorable sur l'avancement des travaux.

6. ENUMERATION DES TRAVAUX

Les travaux à réaliser sont au niveau de deux (2) Centres :

A- Centre Culturel de Banane.

Les travaux sont les suivants :

- a) Réhabilitation d'une partie d'une toiture métallique en bois.
- b) Fabrication et Installation de trois (3) portes en fer forger
- c) Pose de céramique sur 2.5 m2.
- d) Application de peinture
- e) Travaux de Fresque
- f) Travaux d'électricité avec installation panneaux solaires , inverter et batteries.

B- Centre Culturel de Bony.

Les travaux sont les suivants :

- a) Pose de céramique au niveau du parquet sur 170.26 m2
- b) Travaux d'électricité avec installation panneaux solaires, inverter et batteries.

7. SPECIFICITES TECHNIQUES

7.1. POSE DE CERAMIQUE

La surface de pose de céramique est à remblayer et damer avant la pose de nouvelles céramiques.

7.2. APPLICATION DE PEINTURE

Les surfaces à peindre sont à nettoyer et laver avant l'application de la première couche de peinture.







7.3. PORTES EN FER FORGER

Les portes existantes c'étaient des portes contreplaquées, et qui vont être remplacées par des portes en fer forger de dimensions ; 1 m x 2.10 m

7.4. REHABILITATION DE TOITURE

Il s'agit d'enlever une partie de la toiture évaluée à environs m 15 m2 $\,$

Les bois 2 x 4 et 1 x 4, ainsi que les tôles ondulées usagés, seront remplacés par d'autres matériaux non usagés de ces mêmes types.

8. DUREE DES TRAVAUX

La durée de réalisation des travaux pour chacun des sites est de quatre (4) semaines.

9. SOMMAIRE DES TRAVAUX

9.1. INSTALLATION DE CHANTIER

D'une façon à pouvoir contrôler les conditions de stockage des matériaux, la sécurité des personnels du chantier et des personnes dans les sphères de ses activités. Le contractant fournira un plan d'installation de chantier, comprenant : le nettoyage du site, un chronogramme d'exécution, mode d'approvisionnement, méthodologie d'implication communautaire pour la réalisation des activités incluant les mesures de sécurité qui seront mises en place pour la protection des ouvriers et des riverains, au responsable de suivi de chantier de CESAL avant le début des travaux.

9.2. APPROVISIONNEMENT

Le contractant ou fournisseur est responsable d'approvisionner le chantier en matériaux et en matériels.

Le contrat une fois signé, et la réception d'une avance pour le démarrage est accusée par le contractant, deux jours après, les travaux doivent être lancés.

10.SUPERVISION

- La supervision technique sera assurée par l'équipe technique de CESAL, en support l'équipe CESAL de AAP.
- Le plan d'exécution des travaux s'il y a lieu, doit être appliqué par la firme ou le boss avec le support de l'équipe technique de CESAL.
- Le suivi des activités pour mesurer l'avancement des travaux sera assuré par le coordonnateur de projet CESAL en support avec l'équipe technique de CESAL.